

**DÉPARTEMENT de la
Côte d'Or****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire****Séance du 22 février 2024****DATE DE CONVOCATION**

16 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-deux février** à dix-huit heures trente,Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Martial MATHIRON), M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, M. Michel CLÉMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH (pouvoir de Mme Monique PINGET), M. Olivier GAUTHRON (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. Bernard NAVILLON, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de Mme Christine NIRLO), M. Claude VERDREAU.

Étaient absents, excusés :

Mme. Zineb HEMAIRIA, M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à M. Olivier GAUTHRON), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. Michel CLÉMENT, M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), M. Martial MATHIRON (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Paul MURANO (pouvoir à Monsieur Vincent CROUZIER), Mme Christine NIRLO (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), Mme Monique PINGET (pouvoir à M. Jean-Marc FRELIH), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1^{er} Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme.

22/02/2024/02

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36 PRÉSENTS : 28 VOTANTS : 33

**Objet : Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil
Communautaire en date du 18 janvier 2024**

Monsieur le Président présente le procès-verbal de la dernière séance plénière qui s'est tenue le 18 janvier 2024 et demande aux membres du Conseil Communautaire si des observations ou des remarques sont à formuler sur sa rédaction.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **par :**

- 32 voix **POUR**,
- 01 **ABSTENTION** (Jean-Emmanuel ROLLIN),

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- **APPROUVE** le procès-verbal de la dernière séance plénière en date du 18 janvier 2024.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 22 février 2024

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER